

née n'est pas encourageante. Elle rapportera probablement moins que le coût de la production. Comme cultivateur, je fais donc un appel spécial au bon vouloir de tous les honorables sénateurs pour aider et hâter l'effort commun afin de trouver un débouché pour notre blé, problème sérieux qui dure déjà depuis longtemps et dont la non solution a causé tant de misère dans l'Ouest et dans tout le Canada.

Certain d'avance de l'esprit patriotique qui anime tous ceux qui composent cet honorable Sénat, je me permets de les convier encore une fois à l'action rapide que commande la situation.

Veillez accepter, honorables sénateurs, mes remerciements sincères pour votre bienveillante attention et me permettre de proposer: que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, chevalier grand croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand croix de l'Ordre très excellent de l'Empire Britannique, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

L'honorable J.-D. TAYLOR: Honorables sénateurs, me sera-t-il permis de féliciter l'honorable représentant de Saint-Boniface (l'honorable M. Bénard) de l'éloquent discours qu'il vient de prononcer. Si notre ami s'est apparemment contenté d'écouter ses collègues jusqu'à ce jour, il est évident maintenant que cela est dû à sa modestie naturelle plutôt qu'à son manque d'aptitudes lorsque l'occasion se présente de faire entendre la belle langue de la province où lui et moi sommes nés.

Je me joindrai à lui pour offrir des félicitations à Son Honneur le Président à l'occasion de la dignité bien méritée qui lui a été accordée. Son Honneur et moi-même sommes entrés au Parlement le même jour, il y a une vingtaine d'années, et d'après ce que je sais de son expérience des affaires publiques durant toute cette période—période difficile sous plusieurs rapports—je dirai franchement que, à ma connaissance, personne ne mérite mieux cette fonction.

L'honorable M. BENARD.

Je désire également féliciter cette honorable Chambre du rétablissement de la noble coutume d'avoir parmi nous un membre du cabinet investi de toute la responsabilité d'un ministère, et qui siège régulièrement avec ses collègues du Gouvernement. Et je fais cette remarque sans manquer le moindre respect à l'égard de l'honorable sénateur de l'autre côté (l'honorable M. Dandurand) qui a représenté le ministère d'une manière si capable et si affable durant tant d'années. J'ai pour lui la plus haute estime et une sincère admiration. Cependant, tous les membres de cette Chambre reconnaîtront que nos délibérations ont été assez difficiles depuis plusieurs années, en ce sens que l'honorable collègue qui parlait au nom du Gouvernement n'avait pas avec les affaires ministérielles le contact intime qui a été rétabli par la présence ici du ministre du Travail.

Il y a peu de mois seulement que nous avons eu un autre discours du Trône. Je me le rappelle fort bien. C'était au début de cette année. Dans la confusion des phrases enveloppant les quelques pensées—je dirais même la pensée—que contenait le discours, nous n'avons découvert qu'un endroit où le ministère pouvait, apparemment, se féliciter, savoir, qu'il y avait encore invendus au Canada 250,000,000 de boisseaux de blé de l'année précédente. On nous a demandé, en un sens, d'applaudir à cette situation extraordinaire, mais j'ai constaté que le pays a gardé le silence. Les compagnies maritimes, dont les navires étaient ancrés dans les ports, faute de cargaisons, n'ont dit mot; les chemins de fer, dont les employés ne travaillaient que deux ou trois jours par semaine au lieu de tout le temps, n'ont pas répondu. Et ils sont muets aujourd'hui, les propriétaires et les cultivateurs de blé, qui, au lieu d'avoir quelque raison de se réjouir ou de répéter les applaudissements éphémères des mois récemment écoulés, voient que la valeur courante de leur blé a été réduite du dollar de l'an dernier à soixante cents cette année. Comme je l'ai dit, c'est le seul aspect saillant qu'ait pu nous offrir le Gouvernement d'alors, responsable du tableau présenté dans le discours du Trône, tableau de moindres revenus, de la disparition totale d'une balance du commerce favorable au Canada, dont nous avions entendu parler d'une année à l'autre depuis l'arrivée au pouvoir de l'ancien ministère. Tout cela avait disparu, et l'on nous a dit que nous avions encore à vendre 250,000,000 de boisseaux de blé.

L'honorable M. CASGRAIN: A qui la faute?

L'honorable M. TAYLOR: Maintenant, nous avons un ministère qui envisage la situation à un autre point de vue. Il n'est pas exa-